



L'employeur a une obligation d'organiser, dans son entreprise, les soins d'urgence à prodiguer aux salariés accidentés et aux malades.

Objectif(s) de formation

- Préparer un diplôme SST délivré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie conformément au programme par l'INRS.

Objectif(s) pédagogiques(s)

- Participer à l'amélioration de la sécurité en entreprise grâce au développement de la prévention.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail

Modularisation des parcours de formation

- Sans objet.

Durées

- 1 jour – 7 h en formation initiale.
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne. Cette durée est adaptable selon les exigences du commanditaire.

Lieu

- Sur le site client ou sur l'un de nos centres.
Dans le cadre d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

Public visé

- Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.
- Il s'agit prioritairement des personnels des entreprises relevant du régime général de la sécurité sociale. La formation concerne aussi les salariés des entreprises hors RGSS ayant signé une convention avec l'INRS ou souhaitant adopter cette formation.

Effectif

- 10 personnes maximum.

Prérequis

- Prérequis apprenants :
 - Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).

- Prérequis techniques et organisationnels :

Les équipements ci-dessous seront obligatoirement à disposition du formateur pendant toute la durée de la formation :

- Sol propre et suffisamment spacieux pour les exercices pratiques.

Matériel(s) pédagogique(s)

- Les équipements décrits dans le paragraphe précédent seront utilisés dans le cadre d'exercices,
- Le formateur Manuteo utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou un tableau papier, dans une salle adaptée à la formation,
- Des supports seront projetés pour illustrer les différents chapitres de la formation.

Modalités de sélection des apprenants

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

Intervenant(s)

- Formateurs moniteurs SST appartenant à un organisme de formation agréé par la CRAM.

Méthode(s) pédagogique(s)

- Le formateur Manuteo s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants.

Support(s) pédagogique(s)

- Un livret sera remis à chaque apprenant pendant la formation (en version papier ou numérique).

Dispositif d'évaluation

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :
 - Une évaluation formative (en cours de formation),
 - Une évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation.
- Evaluation de l'action de formation :
 - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants,
 - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

Validation

- Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence.

Offre tarifaire

- Offre selon barème – devis sur demande.

Conditions Générales de Vente

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

Formation dispensée en français**Références réglementaires****Accident :**

Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

Secours :

Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail.

Formation à la sécurité

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Périodicité

Recyclage tous les 24 mois.



PROGRAMME DE FORMATION

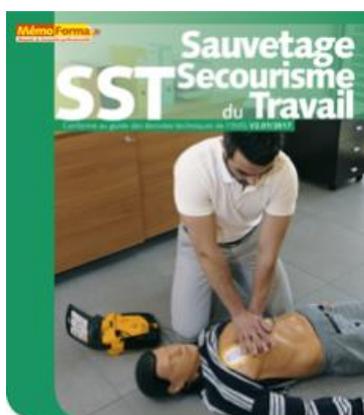
Module théorique

- Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.
- Les conduites à tenir face à une situation d'accident:
 - Protéger,
 - De protéger à prévenir
 - Examiner,
 - Faire alerter,
 - De faire alerter à informer,
 - Secourir.

Module pratique

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation d'accidents du travail simulés.

Evaluation de la formation



INCLUS :
Nos livrets pédagogiques
en complément de la formation !

Objectif : Permettre à vos collaborateurs, à l'issue de la formation, de retrouver l'essentiel des éléments abordés en formation (consignes de sécurité, comportements à respecter, panneaux signalétiques, etc.), dans notre guide illustré et pratique de 40 pages.